



Togo : Bientôt un nouveau code de la presse et de la communication

Le Togo va bientôt disposer d'un nouveau code de la presse et de la communication. Le projet de loi fait l'objet de validation au cours d'un atelier qui a ouvert ses portes ce mercredi 24 juillet à Kpalimé (120 Km au nord ouest de Lomé).

Cet atelier regroupe les membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), les responsables des organisations professionnelles de presse et des experts. Ces acteurs auront à examiner et à apporter leurs observations et amendements en vue de l'amélioration puis de la validation du document d'une manière consensuelle.

Le président de la HAAC a, à l'ouverture des travaux, conviés les participants à des débats francs, riches, dépassionnés, afin d'offrir à la presse togolaise, un code qui s'enracine dans les réalités du pays avec une ouverture aux nouvelles technologies dans le domaine et à l'environnement médiatique de la région et du continent.

Le document élaboré par le ministère de la communication en collaboration avec la HAAC est de 35 pages subdivisé en quatre titres et 190 articles.

Prévu pour durer trois jours, cette rencontre a reçu l'appui

financier du Projet de Formation et d'Appui au Secteur de l'Audiovisuel et des Medias (PROFAMED).

David S.